



Plan canicule

Retours d'expérience, mesures prises par l'établissement, propositions de la CGT.

La F3SCT du 13 octobre a traité du retour d'expériences des mesures prises dans le cadre du plan canicule de cet été. La CGT entend informer les agents de l'établissement des mesures prises, de ses observations et remarques sur ces mesures et des mesures complémentaires qu'elle entend défendre pour améliorer le plan canicule du CNFPT.

1. Le bilan de l'autorité territoriale

L'autorité territoriale a présenté un bilan du plan canicule de cet été avec les principaux impacts et principales mesures prises.

a) Constats

Au total, la France a fait face à 52 jours de vague de chaleur entre mai et août 2026. Par ailleurs, à partir du 22 juillet 2026, la Gironde a dû faire face des incendies

b) Bilan canicule

Les différentes vagues de chaleur survenues dans cette période ont conduit les structures à adapter leur organisation afin de préserver la santé des agents et des stagiaires tout en assurant la continuité de l'activité. Le plan canicule a été déployé à l'échelle de l'établissement avec adaptations locales selon les spécificités des sites.

La Direction générale a recensé les informations des régions concernées par la vigilance rouge.

c) Les principales difficultés identifiées par la direction générale

- Absence de climatisation sur plusieurs sites
- Pannes de climatisation
- Températures supérieures à 30 °C dans de nombreux locaux,
- Pics de chaleur atteignant jusqu'à 43 °C (Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine)
- 7 malaises recensés en lien avec la chaleur.

d) Les mesures techniques et organisationnelles prises

- Recours au télétravail exceptionnel lié à la canicule

55 agents au siège avec 92,5 jours de TT exceptionnel.

100 agents dans les délégations régionales et Instituts avec 145 jours de TT exceptionnel.

(En dehors de la situation exceptionnelle de la Nouvelle Aquitaine avec le mégafeu en Gironde qui a concerné 71 agents pour 245 jours de TT exceptionnel)

- Aménagement des horaires avec prises de poste anticipées
- Regroupement des activités dans les locaux climatisés

- Adaptation, report, délocalisation ou annulation des formations ; passage des formations de présentiel à distanciel
- Fermeture temporaire de certains sites (4 fermetures de site sur une durée totale de 15.5 jours)
- Installation de ventilateurs et climatiseurs mobiles
- Fermeture des stores et limitation des apports solaire
- Mise à disposition d'eau, création de salles fraîcheur et renforcement des protections contre les apports solaires.

e) Le bilan de la direction générale

« Les principaux impacts observés ont été une dégradation du confort thermique, une fatigue accrue, quelques malaises sans gravité et un recours important au télétravail. Les conséquences pour les stagiaires sont restées limitées grâce aux mesures de prévention mises en oeuvre, même si certaines formations ont dû être adaptées ou annulées et cela dans une période juillet août de faible activité. Au total, les différents épisodes caniculaires ont été gérés sans événement grave grâce à la forte mobilisation des équipes. Cependant, les retours d'expérience mettent en évidence la vulnérabilité de certains bâtiments face aux fortes chaleurs, la nécessité d'améliorer la fiabilité des équipements de climatisation et le rôle désormais essentiel du télétravail et des aménagements d'horaires comme mesures de prévention. »

Concernant le bilan incendies en Gironde

« La mise en oeuvre de mesures exceptionnelles afin de protéger les agents de la délégation régionale Nouvelle-Aquitaine du site de Bordeaux et de garantir la continuité de l'activité ont été immédiatement déployées. Les actions engagées ont permis de sécuriser les personnels, d'accompagner les agents concernés et d'assurer une réouverture du site dans des conditions sanitaires satisfaisantes. » Le site a été fermé du 27 juillet au 10 août. Il a été ouvert après validation des conditions sanitaires.

Le directeur général a indiqué qu'un binôme de directeurs régionaux était chargé de faire des propositions de ce qui pourrait être fait.

II Les interventions de de la CGT

a) La CGT a formulé les observations suivantes :

- Importance de recenser les bâtiments les plus exposés aux chaleurs caniculaires et d'avoir un plan bâtiminaire sur le long terme qui tienne compte des épisodes caniculaire.

A cela la direction générale a répondu qu'elle mettait en place un plan « confort été/confort hiver » c'est-à-dire un plan d'action pour le confort thermique (été et hiver) qui repose sur une conception bioclimatique limitant les besoins en chauffage et en climatisation

- Absence d'anticipation de certaines directions régionales des mesures d'adaptation alors que les épisodes caniculaires étaient annoncés bien en amont par Météo France. (exemple : des communications sur la possibilité d'avoir des aménagements horaires étaient faites du jour pour le lendemain)
- Distorsions régionales dans la mise en oeuvre du TT exceptionnel lié à la canicule : dans certaines délégations régionales, il s'agissait bien d'un TT exceptionnel ; dans d'autre la direction régionale a traduit cela en « report de TT ».
- Carences et défauts de certains matériels

(Exemple : la CGT a jugé assez important le nombre de pannes de climatisation. Elle s'interroge sur la maintenance de ces systèmes. Elle salue le travail des collègues des services techniques et logistiques qui ont été à pied d'œuvre cet été).

b) Propositions de la CGT concernant des mesures complémentaires au plan canicule

- Anticipation de la mise en œuvre des mesures liées au plan canicule dès les 1ères annonces de Météo France quel que soit niveau de vigilance (orange ou rouge).
- Modulation des horaires en cas de plan canicule avec la possibilité de commencer plus tôt le matin (exemple : 6 heures du matin en télétravail).
- Possibilité de télétravailler dans des tiers lieux climatisés.
- Achat de climatiseurs, ventilateurs, rafraichisseurs d'air dès cet automne.
- Suivi prioritaire de la maintenance des systèmes de climatisation.
- Possibilité d'ASA exceptionnelles pour les parents dont les enfants sont scolarisés dans des « bouilloires thermiques ». (Cette possibilité doit être ouverte dès la chaleur dans les salles de classe est insupportable pour nos enfants, et pas seulement lorsque les écoles sont fermées pour cause de canicule).

Vous avez des remarques ou des questions concernant les mesures prises concernant la canicule cet été ?

Vous avez des suggestions de mesures complémentaires à mettre en œuvre ?

N'hésitez pas à nous en faire part : cgt@cnfpt.fr